



BIBLIOTHEQUES DE BRIVE – FICHE D'INSCRIPTION CARTE PROFESSIONNELLE

Pièces justificatives à présenter lors de l'inscription :

- Une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport, carte de séjour)
- Un justificatif d'activité professionnelle en cours de validité (bulletin de salaire, carte d'enseignant...)

Adhérent PROFESSIONNEL

M.

Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance :

Adresse professionnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone professionnel : _____

Adresse électronique : _____

J'accepte de recevoir à l'adresse électronique indiquée ci-dessus les courriers concernant les rappels de documents en retard et les mises à disposition de documents réservés. *À défaut, ces courriers seront envoyés par voie postale.*

Adresse personnelle :

Téléphone personnel :

Carte de lecteur

N° : 21900000 _____

Échéance :

La carte professionnelle est réservée à l'emprunt de documents dans le cadre professionnel (voir conditions lors de l'inscription). Elle est strictement personnelle. L'utilisateur est personnellement responsable de l'usage qui en est fait, ainsi que des documents empruntés.

Extraits du Règlement intérieur à retenir :

- L'inscription est valable un an. Toute carte perdue ou volée doit être signalée afin d'y faire opposition.
- La connexion au compte lecteur, consultable en ligne sur le site des bibliothèques de Brive, est accessible avec le code-barre de la carte de lecteur et un mot de passe personnalisable (par défaut, la date de naissance au format JJ/MM/AAAA).
- En cas de détérioration, de perte ou de non-restitution des documents empruntés, l'utilisateur s'engage à respecter la procédure de recouvrement des documents non rendus en vigueur, impliquant le paiement de pénalités forfaitaires.

Je soussigné(e) _____ déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des bibliothèques de Brive et m'engage à le respecter.

Fait à Brive, le

Signature :



BIBLIOTHEQUES DE BRIVE – FICHE D'INSCRIPTION CARTE COLLECTIVITE

Pièces justificatives à présenter lors de l'inscription :

- Une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport, carte de séjour)
- Un justificatif d'activité professionnelle en cours de validité (bulletin de salaire, carte d'enseignant...)

Adhérent COLLECTIVITE

Nom de la collectivité : _____

(Date de naissance à inscrire : 01/01/1901)

Nom et prénom du directeur/trice de l'établissement ou du service : _____

Adresse de la collectivité : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone professionnel _____

Adresse électronique : _____

J'accepte de recevoir à l'adresse électronique indiquée ci-dessus les courriers concernant les rappels de documents en retard et les mises à disposition de documents réservés. À défaut, ces courriers seront envoyés par voie postale.

Adresse personnelle : _____

Téléphone personnel : _____

Carte de lecteur

N° : 21900000 _____

Échéance : _____

La carte collectivité est réservée à l'emprunt de documents dans le cadre professionnel (voir conditions lors de l'inscription). Le directeur de l'établissement ou du service est responsable de l'usage qui en est fait, ainsi que des documents empruntés.

Tampon de l'établissement :

Extraits du Règlement intérieur à retenir :

- L'inscription est valable un an. Toute carte perdue ou volée doit être signalée afin d'y faire opposition.
- La connexion au compte lecteur, consultable en ligne sur le site des bibliothèques de Brive, est accessible avec le code-barre de la carte de lecteur et un mot de passe personnalisable (par défaut, la date de naissance au format JJ/MM/AAAA).
- En cas de détérioration, de perte ou de non-restitution des documents empruntés, l'utilisateur s'engage à respecter la procédure de recouvrement des documents non rendus en vigueur, impliquant le paiement de pénalités forfaitaires.

Je soussigné(e) _____ déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des bibliothèques de Brive et m'engage à le respecter.

Fait à Brive, le _____

Signature du directeur/trice : _____